



Sanitaires

Fiche technique

Eyrchlor

Pastille de chlore

Désinfectant universel en comprimé de 3,4 gr.

Une pastille produit le même effet que la dose de Javel utilisée habituellement.

Augmente les propriétés d'hygiène et de sécurité. Convient pour toutes les opérations de désinfection.

EN1276 en 5 min à 20°C en condition de propreté à 0.0166 % soit 1 pastille dans 20 litres d'eau.

EN1650 en 15 min à 20 °C en condition de propreté à 0.08 % soit 1 pastille dans 4 litres d'eau.

Mode d'emploi

Chaque comprimé libère 1.5 g de chlore actif, soit une solution de 0.05%Cl ce qui correspond à une utilisation courante.

Conditionnements

- Emballage : boîte de 150 pastilles

Données techniques

- Aspect : pastille blanche

- Densité : 1,99 - 2,00

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Toxicité aiguë par voie orale, Catégorie 4.

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles, Catégorie 3.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides :

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydrate,

CAS : 51580-86-0 ; 810,00 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

13-12-2017 Ind. 8 ■

SANS
VLER*



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire.



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com